



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

20 octobre 2025 – 20h30

- **Renouvellement bail logement communal**

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le bail locatif pour 6 ans le bail locatif du logement communal sis 8 Place de la République. Le montant annuel du loyer reste inchangé à 421.95 € ainsi que les charges mensuelles de chauffage s'élevant à 90€.

- **Contrat nettoyage locaux mairie**

La société « SAS Nettoyage Baillet et Fille » ayant cessé son activité, il convient de trouver un nouveau prestataire pour le nettoyage des locaux de la mairie. Le devis de l'Entrepreneur Individuel Sandrine DEREGNAUCOURT est accepté sur une moyenne de 1h30 tous les 15 jours, au tarif horaire de 23€.

- **Participation employeur mutuelle agents**

Le Conseil ne souhaite pas adhérer à la mutuelle MNT choisie par le CDG19. Si l'agent a une mutuelle labellisée et à condition de ne pas avoir de mutuelle entreprise par le conjoint, le Conseil accepte le versement d'une participation de 15€ par agent à compter du 1^{er} janvier 2026. Un projet de délibération est à soumettre au CST (Comité Social Territorial) pour validation.

- **Longueur voirie**

Suite au nouveau métré effectué en juin dernier par Corrèze Ingénierie, il convient de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale comme suit : 32446 m de voies communales (+ 3059 m) et 39851 m de chemins ruraux (- 1784 m).

- **Columbarium**

Suite demandes reçues pour des cavurnes (concessions enterrées pour recevoir des urnes), un emplacement dans le nouveau cimetière va être délimité pour recevoir ce type de concessions. Le Conseil accepte la révision des tarifs pour les concessions perpétuelles soit 200€ pour une simple et 400€ pour une double, et fixe le prix d'un emplacement perpétuel cavurne à 200€.

- **Travaux Salle des Fêtes**

Le Conseil valide les avenants reçus pour des travaux supplémentaires dans la cuisine : INEO pour 946,38€ HT, LEMAIRE pour 916,30€ HT, ESCURE BATIFOUYE pour 1120,30€ HT et devis des TP LASCAUX de 2565€ HT pour des travaux de raccordement assainissement. La réception des travaux est prévue pour fin 2025. Reste à finaliser l'aménagement des abords de la salle, réalisation liée aux conditions météo.

- **Emprunt**

Suite à la réunion de la Commission 'Finances', un emprunt est acté pour palier au coût des travaux de la Salle des Fêtes plus élevés que prévu et pour avoir également un fonds de roulement. Le Conseil retient le plan de financement du Crédit Agricole pour un emprunt de 80 000€ sur 8 ans au taux de 2.88%.

- **Restaurant « La Table de Troche »**

L'acte de vente des murs du restaurant a été signé le 29 octobre en l'étude de Maître Ponthier à Objat pour la somme de 124 240,05€ (solde des loyers restants jusqu'en 2032).

- **Aliénation chemins ruraux**

Le Conseil est d'accord pour lancer une enquête publique du 1^{er} au 16 décembre 2025 suite aux demandes reçues pour des chemins ruraux à Tréfourilleras, au Bos et à Espalion. Monsieur Jérôme Sagne est désigné comme commissaire enquêteur. La Commune prendra en charge les frais du Commissaire enquêteur et des parutions presse, les acquéreurs régleront les frais du géomètre et du notaire.

Fin de la séance à 23h30

o O o